

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
Groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 30 décembre 2003

Monsieur le Président,

Nous vous adressons ce courrier pour vous demander de mettre un terme aux dysfonctionnements concernant les gardes au service Mise en page nuit et de nous proposer dans les plus brefs délais un avenant à l'Accord Global de Modernisation.

Ceci est la conséquence d'une coquille que vous et nous avons laissé passer lors de la rédaction finale dudit accord.

A deux reprises, lors des réunions de Délégués du Personnel de PSE, nous vous avons demandé d'y remédier.

Une première fois le 28 mai 2003 nous avons demandé :

« Un avenant concernant les gardes au service Photocomposition nuit. »

Votre réponse a été :

« le fonctionnement actuel des gardes au service Mise en page donne satisfaction, nous prévoyons la modification de l'avenant. »

Une deuxième fois, le 29 août 2003 nous avons à nouveau demandé :

« Que la Direction nous donne ce jour l'avenant concernant les gardes du service Photocomposition nuit. »

Votre réponse a été :

« Le nécessaire sera fait »

Aujourd'hui vous revenez sur vos positions en évoquant le « respect strict des accords » sur la base d'un oubli. Ceci malgré le fait que pendant les négociations de modernisation, l'organisation des gardes pour ce service n'a jamais été remise en question, ni par vous ni par aucune organisation syndicale.

Vous jugez opportun de profiter d'une demande irresponsable et dénuée de toute logique, dans le but de semer la zizanie dans un service.

Ce n'est pas le comportement que l'on peut attendre d'un négociateur responsable ni de notre Président Directeur Général.

Nous vous demandons fermement de rectifier votre position et de mettre un terme à un dysfonctionnement et à une polémique qui n'ont que trop duré.

.../...

.../...

Au même titre nous vous demandons de nous proposer un deuxième avenant à l'Accord Global de Modernisation, concernant le service Compogravure (page 23). En effet, les effectifs après modernisation dans ce service comprennent uniquement des techniciens, cadres et agents de maîtrise.

De ce fait, quelqu'un de « *bien intentionné* » pourrait vous demander bientôt le respect de cette « coquille » et de faire démarrer le plan de carrière de ce service au statut technicien.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Daniel Cappadoro
Secrétaire Général
Filpac CGT Dauphiné Libéré

Copie :
Affichage